

Puis, l'ordre du jour du conseil municipal étant épuisé, Madame le Maire souhaite répondre à la question orale des élus de l'opposition.

Ainsi, Madame Novasik et les élus de l'opposition ont posé la question suivante :

« Le courrier de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume qui accompagnait la dernière facture d'eau et d'assainissement a été posté sur la page Facebook de la commune. Certaines personnes ont manifesté leurs inquiétudes dans les commentaires sur : – la régularisation de la facturation qui n'a pas été faite en temps et en heure – l'application de la TVA en sus du tarif intercommunal – la régularisation de la facturation de l'assainissement suite au transfert de compétences en 2019 et les nouvelles dispositions du contrat de délégation de service public auprès de Véolia. Il est à noter aussi que le tarif de l'eau à Evenos a augmenté à chaque facturation, contrairement à celui du Beausset qui est moins élevé et est resté fixe. Il est précisé également dans la publication que la commune n'est pas d'accord avec ces augmentations et travaille avec l'intercommunalité pour trouver des solutions. Pouvez-vous nous informer sur l'avancée du travail avec la CASSB » ?

Réponse de Madame le Maire :

« Madame, comme vous l'avez souligné dans votre question, la municipalité est parfaitement consciente des problématiques liées à l'eau et à l'assainissement et s'oppose à une nouvelle augmentation de tarifs. En effet, le poids conséquent des investissements nécessaires à la remise en état d'un réseau qui n'a malheureusement pas été correctement entretenu et mis aux normes ces 30 dernières années, ne peut être porté uniquement par la commune d'Evenos et doit être mutualisé avec l'ensemble des communes du territoire conformément à l'esprit de la Loi Notre relative à ces transferts de compétences. A ce jour, plusieurs réunions se sont tenues et nous attendons les réponses à nos questions tout en maintenant notre demande de ne pas augmenter les tarifs communaux ».

Fin de séance : 19 heures 01

Le secrétaire de séance,
Michel DI SILVESTRO

Le Maire,
Mme Blandine MONIER

